



Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Le Dauphiné Libéré

Courrier recommandé à main

Objet : Communication accord de modernisation 2004

Veurey, le 23 novembre 2004

Monsieur,

Nous tenons à vous rappeler qu'à ce jour, vous ne nous avez toujours pas communiqué un exemplaire de l'accord de modernisation signé en septembre 2004 par les syndicats CFDT, CFTC, CGC et FO et dont nous ne sommes pas signataire.

Ceci malgré la demande de notre organisation syndicale, précisée dans notre courrier recommandé à main du 2 septembre 2004 (copie ci-jointe).

Dans l'attente du document et informations demandés, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :
MM. Pierre Boutonnet, Inspecteur du Travail,
Avocat Filpac-CGT Dauphiné Libéré,
Syndicats Dauphiné Libéré
Affichage